

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025
DATE DE LA CONVOCATION :
16/09/2025
DATE D’AFFICHAGE :
16/09/2025

N°033_2025

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 11
Absent : 2
Ayant donné procuration : 2

OBJET : Convention hébergement gendarmes – été 2025

L’an **DEUX MILLE VINGT CINQ** et le vingt-trois, à vingt heures dix, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE sous la présidence d’**Emma LEON, Maire** et la désignation de Monsieur Jacques DECUIGNIERES en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Emma LEON, Jean Charles BARBANT, Jacques DECUIGNIERES, Thierry DELESCLUSE, Gérard GRELET, Amelle HAFAFSA, Alexandre HAYEK, Éric LEVANTIS, Vincent MARTIN, Hugues SERVIERE, Laure VINCENT.

Absents ayant donné procuration :
Thomas NERVI à Eric LEVANTIS
Laurence PETIT à Thierry DELESCLUSE

Absents :
Lou LOMBARD
Sandrine PEREIRA

Exposé des motifs

Monsieur Jacques DECUIGNIERES expose que :

La gendarmerie de Pertuis accueille chaque année des renforts pour 2 mois (juillet et août). Les communes sont invitées à participer à l’hébergement de ces renforts. L’IME La Bourguette est le prestataire de service pour l’hébergement.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation forfaitaire aux frais d’hébergement tels que défini dans la convention proposée par l’IME La Bourguette, à hauteur de 0,20 centimes par habitant, soit 182 euros pour la commune de La Bastidonne.

Visas :

Vu la convention de location d’hébergement des services de Gendarmerie pour l’été 2025,

Au vu de ce qui précède, oui l’exposé de Monsieur Jacques DECUIGNIERES, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A L’UNANIMITE
- **APPROUVE** le versement d’une participation financière à l’IME La Bourguette à hauteur de 182 euros, pour le renforcement du dispositif estival 2025 déployé par la Gendarmerie
- **APPROUVE** les termes de la convention d’aide ci annexée et autoriser Madame La Maire à la signer

Fait à La Bastidonne,
Le 23 septembre 2025.

Madame La Maire,
Emma LEON

Le Secrétaire de séance,
Jacques DECUIGNIERES.

Signé par Emma LEON
Date : 24/09/2025
Qualité : Maire
(Vaucluse)

[Signature]